

LUNETTES DE SOUDEUR UVEX Référence : 05494



RESUME

Les lunettes de soudure normées ont pour avantage de vous protéger de tout type de projections mécaniques, des rayons-infrarouges et ultra-violet, mais aussi de l'éblouissement grâce à la teinte grisée des verres.

Cette paire de lunettes de sécurité possède des verres de teinte 5 tout en offrant une reconnaissance parfaite des couleurs.

Confortables et légères, ce modèle peut être porté de manière intensive tout au long de votre journée de travail.

Optez pour cet équipement au meilleur rapport qualité/prix.

Les points forts :

- Conforme aux normes EN166, EN169, EN172
- Anti-buée
- Légère
- Confortable



DESCRIPTION

Pourquoi opter pour cette paire de lunettes UVEX ?

Cet EPI à la capacité de vous offrir un confort et une durée de vie supérieur grâce à la qualité de ses matériaux.

Quant à son entretien, celui-ci se réalise rapidement et facilement. Pour ce faire, utilisez un chiffon, de l'eau tiède ainsi qu'un savon doux et frottez légèrement.

Les branches sont, quant à elles, inclinables en 4 positions et possèdent des coussinets afin de s'adapter sur chaque type de visage.

Il est impératif de porter ce type d'équipement de protection individuelle lorsqu'un [pictogramme lunettes de protection](#) ou lorsqu'un [panneau port des lunettes de protection obligatoire](#) sont présents.

À quelle norme répondent ces lunettes de soudure ?

Ces lunettes, conçues pour protéger vos yeux des projections émanant de vos travaux de soudure, répondent à la norme EN 166, EN 169 et EN 172.

La norme EN 172 certifie que ces lunettes peuvent s'utiliser dans le secteur de la soudure, de l'exposition aux IR ou en protection solaire.

La norme EN 169 quant à elle, donne les différents numéros d'échelon et les spécifications de transmission des filtres destinés à assurer la protection d'opérateurs effectuant les travaux concernant le soudage, le meulage...

Ici, sur ce modèle, le numéro de teinte est 5.

La norme EN 166 définit les conditions applicables à la protection des yeux. Cette norme s'applique à tous les types de protection oculaire, couvrant les différents risques pouvant être rencontrés dans l'industrie. Cette norme a été homologuée par le directeur général de l'AFNOR le 20 décembre 2001.

Le marquage de la monture de ce modèle de lunettes de protection est le suivant :

- 1 : Classe optique
- FT : F = Impact à basse énergie : Bille d'un diamètre de 6 mm lancée à 45 m/s (162 km/h) T : Résistance mécanique aux températures extrêmes -5°C / +55°C.

Caractéristiques des lunettes de soudeur confortables :

Matière de la monture :

- Polyuréthane thermoplastique
- Élastomère thermoplastique
- Polycarbonate

Matière des oculaires :

- Polycarbonate

Marquage de la monture :

- W.166.F.CE

Marquage des oculaires :

- 5.W.1.F.T.K.CE

Couleur :

- Noir
- Vert

Coloris de l'écran optique :

- Noir

Teinte :

- 5

Taille :

- Article sans taille

Poids :

- 30 g